

PENTAMIX EX 35 L

Adjuvant réducteur du retrait anti-poussière

Fiche Technique Mai 2020

PRÉSENTATION

Le **Pentamix EX 35 L** est un adjuvant liquide réducteur du retrait pour les systèmes à base de ciment et, en particulier, pour les coulis, les mortiers autonivelants et les bétons. Dans la préparation des produits prémélangés, il peut être utilisé avec efficacité comme adjuvant anti-poussière pour minimiser l'empoussièrement pendant la manipulation.

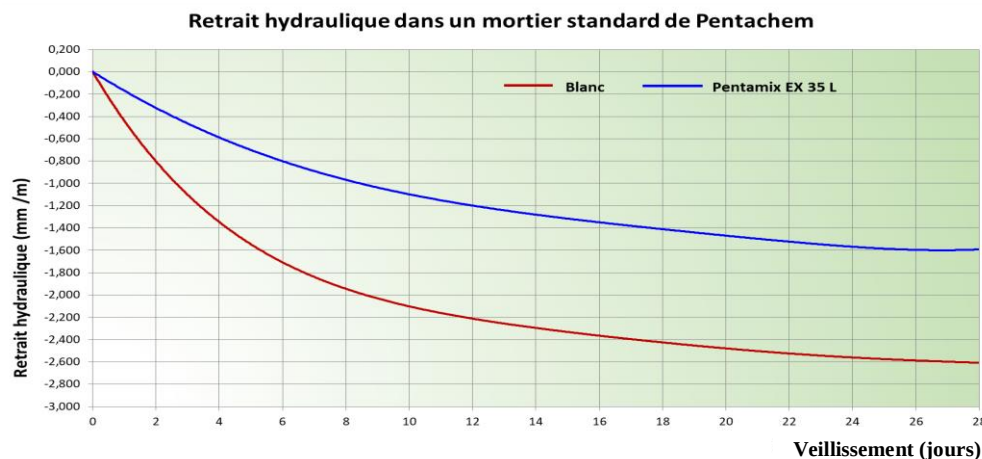
CARACTERISTIQUES

Le **Pentamix EX 35 L** réduit le retrait et plastique et hydraulique en agissant chimiquement et physiquement sur le mécanisme des tensions qui se produisent avant la fin prise et pendant le durcissement. **Le produit n'est pas expansif.** Le produit est un liquide incolore prêt à l'usage et il est constitué d'un composé d'alcoolés cyclo-aliphatiques. Le **Pentamix EX 35 L** permet une réduction du retrait de 50% environ après 28 jours et de 30% après une année ; en conséquence la tendance à la fissuration se réduit remarquablement.

EMPLOI

On conseille d'utiliser le **Pentamix EX 35 L** dans la préparation des bétons, des mortiers autonivelants et des mortiers secs prémélangés à base de ciment Portland normal mais aussi dans mélanges contenant du ciment alumineux.

Le **Pentamix EX 35 L** est employé, en général, dans tous les mélanges demandant la réduction du retrait global qui ne supportent pas l'introduction de substances salines solubles. En outre, il est parfaitement compatible avec la plupart des accélérateurs, retardateurs, superfluidifiants comme les **Pentaflow** et avec les résines en poudre et liquides redispersibles. Pour l'utiliser comme anti-poussière, il faut vaporiser le **Pentamix EX 35 L** sur le mélange sec à l'usine.



Mortier Pentachem composé de ciment 42.5 III/A-LL, sable calcaire et eau.

**DONNÉES
TECHNIQUES**

	Données	Méthode
État :	Liquide	Visuel
Couleur :	Incolore	Visuel
Densité :	0,925 ÷ 0,010 kg/dm ³	IST. 10.06
pH ^{20°C} (sol. 2%) :	7,5 ± 0,5	IST.10.05
Contenu en Cl :	< 0,05%	IST 10.34
Solubilité dans l'eau :	Totalement soluble	IST. 10.21
Stockage :	Dans un lieu protégé	

DOSAGE

Le dosage du **Pentamix EX 35 L** est normalement compris entre 0,85 % et 1,7% sur le poids du ciment, c'est-à-dire de un minimum de 0,920 l. à un maximum de 1,850 l. par 100 kg de ciment. Dans cet intervalle de dosage normalement on ne registre pas des retards dans les temps de prise. On conseille en tous cas de performer des tests d'orientation pour déterminer le dosage le plus indiqué pour les exigences spécifiques.

**STOCKAGE
ET VALIDITÉ**

S'il est stocké dans un lieu sec et à une température entre -25°C e +50°C et dans ses emballages originaux parfaitement fermés, le **Pentamix EX 35 L** a une validité de 12 mois de la date du document de transport.

RECOMMANDATION

Le **Pentamix EX 35 L** est irritant au contact avec la peau et les yeux. Son inhalation (comme vapeur ou aérosol) peut causer une légère irritation des premières voies respiratoires ; on conseille donc l'emploi d'un masque anti-poussière de type A. En cas de perte accidentelle il faut le recueillir à l'état sec et l'écouler dans une décharge autorisée. Pour plus d'informations, voir la fiche de sécurité.

EMBALLAGE

Jerricans de 25 l.
Bidons de 200 l.
IBC de 1000 l.

Ce qui est indiqué dans cette fiche technique représente le mieux de nos connaissances et de nos expériences. De toute façon on conseille d'effectuer des essais techniques préventifs. En tout cas, PENTACHEM Srl n'assume aucune responsabilité pour des dégâts ou défauts causés par l'emploi de ses produits car les conditions d'emploi ne sont pas sous son contrôle. PENTACHEM Srl informe aussi que son service technique est à la disposition de la clientèle pour tout renseignement inhérent à l'emploi correct de ses produits.